

No
3104

00
20



gk 00

Bonlier 00



ANTOINETTE
MARTYRE
DE LA
SAINT ANTOINETTE

3950





DIFFÉRENTES
ANECDOTES
SUR
LE MARTYRE
DE
MARIE ANTOINETTE
D'AUTRICHE,
INFORTUNÉE
REINE DE FRANCE
ET
DE NAVARRE.

VIIENNE,
CHEZ IGNACE ALBERTI.
MDCXCIV.



AMNODOLIS

LE MARTIN

Texte.

*Il n'est plus tems de recourir aux remedes, quand les
maux sont sans ressource; mais il ne faut pas
non plus ensévelir la mémoire de ceux qui doivent
vivre éternellement.*



L121, 1896



À
S A M A J E S T É
L'IMPÉRATRICE
MARIE THERESE
REINE DE HONGRIE
ET
DE BOHEME,
ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE
etc. etc. etc.

SA MAJESTÉ
L'IMPERATRICE
MARIE THERÈSE

IMPÉRATRICE

ET

DE BOHÈME

ARCHIDUCHESSÉ D'AUTRICHE

DE BOHÈME



MADAME!

J'ai eu l'honneur de voir *Votre Majesté* à l'hôpital au tems où je terminois cet ouvrage, je ne connoissois pas en ce moment la grandeur de mon bonheur, mais pourtant un instinct naturel m'avertissoit, que j'avois celui de parler à une très-grande Dame, dont j'admirois la patience et la bonté de vouloir pendant un quart d'heure faire la conversation avec une malade.

Mais quel fut mon agréable surprise en apprenant, que c'étoit *Votre Majesté*, je fus ravie en extase, et, comme j'eus l'honneur de Lui dire en me jetant à Ses pieds, je ne trouvois nulle expression capable de

rendre ce que j'éprouvois en voyant une
jeune Princesse, douée de tous les dons de
la nature, visiter avec bonté les malades
qu'elle loge, qu'elle nourrit, qu'elle chauffe,
et qu'elle habille; entrant Elle-même dans
toutes les chambres, y porter par sa pré-
sence la consolation, et par ses discours
pieux, et pleins de douceur les encourager
à supporter leurs maux avec patience, ré-
signation, et presque les guérir par la part
qu'elle y prend. — —

— — Tant de bontés m'ehardissent
et me portent à demander à Votre Majesté
une grace, que je la supplie de ne pas me

refuser. Dans le dessein où je suis d'ex-
poser ce petit ouvrage aux yeux du public,
j'ose implorer la généreuse Protection de
Votre Majesté, bien convaincue qu'Elle ne
peut que donner du lustre à cette foible
production, dès que Votre Majesté l'aura
approuvée, c'est dans ce sentiment que je
la mets à ses pieds; me flattant que Votre
Majesté ne dédaignera pas de la recevoir
d'un oeil favorable étant des faits réels à
la vérité bien touchantes, pour un coeur
sensible et tendre tel, que celui de Votre
Majesté j'en fus pénétrée au mo-
ment, où j'eus l'honneur de la voir, ce qui



*auroit augmenter s'il eût été possible mon
profond respect pour Votre Majesté, et
me porter à être, comme je la serois sans
cesse avec un dévouement respectueux, et
une très-profonde soumission,*

MADAME,

De Votre Majesté Impériale

De Vienne ce 29. Novembre 1793.

la très-humble fidelle et
très-obéissante servante
Louise de Ryamperre.

Avertissement.

Je crois devoir dire ici, pourquoi dans ma première brochure j'ai dit tant de bien des femmes et du peuple françois; premièrement c'étoit ce que j'en pensois autre fois et je voulois pour les ramener me servir des mêmes moyens, qu'on a employés pour les séduire; 2^{me} je voulois les avoir pour sauver la Reine, ou mourir avec sa Majesté Je regrette de n'avoir pu au moins unir ma tête avec la Sienne auguste; . . . je le jure, j'eusse quitté cette terre sans regret et peut-être même avec plaisir, s'il m'eût été possible d'adoucir les maux de cette auguste Princesse, en les partageant avec Elle! Je dois dire aussi, pourquoi j'ai dit, que par la révolution j'avois perdu mon mari; c'est pourtant la vérité, quoiqu'un peu insidieuse



. . . . à cette époque si funeste à la France et à tous ses habitans je dus me séparer de bien de mon époux et ensuite de corps ; je le perdis donc par -là et plus malheureusement, que s'il eût donné sa vie pour son Roi adoptif, ou pour son véritable Souverain, comme les raisons qui m'ont portée à garder l'anonyme là-dessus n'existent plus ; je crois devoir donner cette explication aux personnes qui me connoissent . . . l'estime de ceux, que l'on respecte, est trop précieuse, pour qu'on se la laisse ravir sans la défendre ; et je préfère le malheur de la perdre par ma franchise à celui de m'en rendre indigne par l'avilissement du mensonge . . .

L'on trouvera peut-être étonnant et même audacieux de voir encore un écrit de moi ; mais encouragée par l'accueil, que l'on a bien voulu faire au premier, particulièrement *Sa Majesté Impériale*, qui a eu la bonté, la patience de le lire et de l'accueillir ; tout cela m'a engagée de remettre la main à la plume, sans être découragée

* par ceux, qui se sont donné la peine de me critiquer; je m'y attendois sans doute, car ce n'étoit pas la vanité, qui me l'avoit dicté; je n'ai pas lieu d'en avoir et je sais, que le sage a bien raison, quand il dit, qu'elle est l'ennemie du bonheur; . . . je m'attendois donc à tout ce qu'on pourroit dire mais pas du tout à m'entendre injustement reprocher que j'avois dit trop de bien de la Reine, et c'est pourtant ce qui m'est arrivé par un Mr. de distinction, qui n'a su dire que cela en rendant le livre, après l'avoir lu; . . il a raison de parler ainsi; . . . l'esprit ne peut que très-mal apprécier les bontés et les grandes qualités de Sa Majesté; . . c'est au coeur seul, à qui il appartient de les sentir . . . si je croyois devoir combattre son idée, j'appellerois à l'appui de mon jugement celui de toutes les personnes, qui ont eu l'honneur de connoître beaucoup mieux que lui la personne de la Reine de France; mais cela est inutile . . . il en est d'autres, qui ont eu la



complaisance de dire, qu'il y avoit des idées sublimes, que ce n'étoit pas une femme, qui toute seule l'avoit fait ceux-ci ont bien de la bonté et une bien mince opinion de notre sexe; oui c'est moi, qui l'a écrit, c'est mon coeur, qui me l'a dicté, et toutes les femmes peuvent en faire autant et plus; car je n'ai pas même pu, comme Moliere, consulter ma servante, puisqu'elle ne sait pas un mot de ma langue, ni moi la sienne . . . enfin tant d'encouragement m'ont enhardié, à me faire critiquer encore une fois, et c'est beaucoup plus que je n'avois lieu d'espérer; car si je n'eusse parlé de l'auguste Reine de France, ma foible production eût été livrée au mépris. — —



J'essaie encore d'écrire sans savoir, si je le pourrais. . . . Ah Dieu! quand je songe, qu'il y a trois mois environ c'étoit l'espérance et un reste de confiance, que j'avois en ce peuple barbare, qui conduisoit et dirigeoit ma plume, . . . et qu'aujourd'hui c'est le désespoir, la haine et toute l'horreur que peuvent inspirer les crimes les plus affreux, qui la retiennent et l'arrêtent. . . . Non, l'excès du désespoir, qui m'accable, ne me laisse de force, que pour sentir mes douleurs et m'ôte celle de les exprimer. . .

Le voile est déchiré, sur lequel étoit peinte l'illusion; . . la funeste vérité m'éclaire et ne me laisse voir, que les crimes les plus abominables. . . . Il est donc vrai, qu'ils sont tous consommés, oui tous les attentats les plus horribles, les forfaits les plus abominables et les monstres les plus cruels se sont réunis en France, pour assassiner tout ce qu'il y avoit de pur, de saint et de sacré dans cette terre proscrite. . . . Il y a trois mois, je priois pour ce peuple



féroce, affamé de sang et de carnage; je demandois pour lui l'indulgence, la pitié du Ciel et de la terre, dans l'espérance, que tous ces forcenés reviendroient à eux, qu'ils reconnoitroient leurs erreurs et que bien loin d'augmenter leurs crimes ils les répareroient, en rendant la liberté à une Sainte qu'ils tenoient prisonniere (oui, puisqu'Elle n'est plus, je puis lui donner ce nom, qu'Elle mérite à tant de titres). . . . Quelle mortelle mérita mieux, que la Reine de France la palme des martyrs? . . . la religion la lui décernera sans doute: nulle femme n'a jamais tant souffert sur la terre et n'en eut un plus cruel, ni de plus longue durée j'osois espérer, que toutes ses souffrances apaiseroient la férocité des Scélérats, dont les mains sacrilèges ont déshonorée l'humanité et révoltent la nature.

Mais pouvois-je le croire, devois-je le penser? puisque la Tête, sur laquelle l'huile sainte avoit coulée, n'avoit pu être respectée: le fils de St. Louis, le Roi, le pere, le Maître Souverain de tout le royaume n'avoit pas été préservé: — puisque l'indulgence de ce grand Roi, le pardon généreux, qu'il accorda à tous ses ennemis, sa mort séraphique et la prière, qu'il fit pour cette Reine auguste et désolée, que dans ma douleur et par le respect qu'Elle m'inspira de tout tems, j'ose à peine nommer . . . puisque

tant de raisons qui eussent été plus que suffisantes pour attendrir les coeurs les plus féroces, n'avoient pu toucher ces farouches tyrans, devois-je espérer, qu'ils ne mettroient pas le comble à leurs atrocités. . . .

A quoi pouvois-je en appeller? à la grande naissance, au sang noble, qui couloit dans les veines de cette auguste Princesse? . . . non; cette grande qualité, si respectée chez toutes les nations, est devenue en France un crime digne de mort: et plus la naissance étoit distinguée, plus le supplice étoit cruel; car parmi toutes les victimes, que l'on a faites dans ce pays, mille fois plus barbare, que chez les barbares mêmes, quel martyre a été plus prolongé, ni plus sensible, que celui de l'infortunée Reine de France? — combien de morts, toutes plus douloureuses les unes, que les autres n'a-t-Elle pas souffertes depuis quatre ans? L'on a commencé par faire mourir tous ceux, qui seulement étoient soupçonnés de fidélité pour leur Roi, ou pour leur Reine, et l'on a eu la barbare férocité de forcer Leurs Majestés, à voir passer les têtes de leurs fideles Sujets, comme pour leur annoncer, qu'un pareil sort les attendoit je ne devois donc pas compter sur la haute noblesse de Sa Majesté et néanmoins c'étoit ce qui augmentoit mon illusion.

Ha! que n'ai-je pu donner pour exemple

et pour modele à tous les François l'infortuné Belisaire, qui disoit: qu'il n'éprouvait jamais autant de joie qu'à la naissance d'un grand Seigneur: et que le sang noble, qui l'avoit formé, étoit un sûr garant pour ses actions futures; voilà le discours, qu'il tenoit au fils même de celui qui lui avoit fait arracher les yeux! . . . voilà les sentimens de ce grand homme, de ce mari malheureux, — de ce père infortuné, — de ce digne et respectable ministre, si vertueux et si mal récompensé; mais il rendoit justice à son monarque: il connoissoit ses vertus: ne pouvoit que louer ses sentimens et disoit: que, si les rois étoient quelquefois injustes, ce n'étoit jamais avec la volonté de l'être: qu'il étoit bien heureux de vivre encore, quoiqu'aveugle pour louer et bénir l'auteur innocent de ses maux: que la pernicieuse envie et la jalousie de ses ennemis avoient seules causé tous ses malheurs.

Oui, ce sont ces deux exécrables passions, qui ont causé toutes les infortunes de celle, qu'aujourd'hui la nature entiere regrette! . . . qui, c'est l'envie de ce scélérat, de ce tison d'enfer, de ce d'Orléans enfin, que par respect pour l'auguste famille, à laquelle il se disoit allié, je n'ai pas voulu nommer dans ma précédente brochure mais aujourd'hui puis-je retenir mon indignation? puis-je ne pas appeller la vengeance du ciel et de la

terre sur la tête du scélérat, qui a assassiné, et fait couler le sang de tant de rois? Non, il ne fût jamais parent des Bourbois, et quand cela seroit, il y eût dans lestreize Apôtres un Judas et lui étoit cent fois pire; car à prix d'argent il eût vendu non seulement son maître, et son Roi, mais son père, ses enfans et tout ce, qu'il avoit de plus cher au monde; pire, que Caligula; il étoit mauvais fils, mauvais père, mauvais mari et mauvais citoyen; oui, c'est cette engeance de vipère, qui a demandé la mort de son Roi, dans l'espérance de regner à sa place; . . . c'est ce démon infernal, qui a soldoyé le peuple, qui l'a payé pour qu'il se révolta; . . . et ce, qui me donnoit un reste de confiance en cette nation féroce, que l'enfer a vomi dans sa colère pour le malheur de toutes celles, qui l'entourent. . . . ce, qui me faisoit espérer, que l'on rendroit justice à l'infortunée Reine de France, c'est, qu'on avoit reconnues les scélératesses de cet infame assassin. . . . mais pouvois-je le penser: sa naissance étoit un crime: ses vertus en étoient un plus grand pour les Parisiens; tout comme la mer ne peut rien souffrir d'impur, la ville de Paris, qui mérite d'être brulée plus que Sodome, ne le méritoit jamais; cette ville et ses habitans, qui sont la corruption même, ne peuvent rien avoir parmi eux de pur, ni de vertueux;

B

et si l'on a gardé la Reine aussi long-tems, ce n'étoit pas pour sa justification, l'on savoit d'avance, que sa Majesté étoit innocente, et même ceux, qui ont voulu le prouver, ont subi le même sort; ce n'étoit donc pas pour cela, mais pour prolonger son martyre et mettre le comble à tous les maux, que peut souffrir le plus fort des mortels.

J'osois cependant y compter; il y a trois mois . . . je me plaisois à l'écrire et à le penser; mais il est si naturel de croire ce, que l'on désire avec ardeur sur-tout, quand c'est la justice, qui doit en décider: quoique tout le monde soit convaincu, qu'il n'y en a plus en France, les esprits justes et qui ont le bonheur de vivre, où il y a des loix, ne s'accoutument pas à cette idée: il n'est qu'un défaut absolu d'espoir, qui puisse leur ouvrir les yeux; . . . espoir trompeur, auquel l'on tient encore, même alors, qu'on se voit forcé de l'abandonner et dont la perte irrite et multiplie les chagrins déjà trop réels et inséparables des ames droites et sensibles . . . mais ceux, qui voudront bien se donner la peine de lire avec un peu d'attention ma précédente brochure, appercevront aisément le but, auquel j'aspirois; . . . et ce, qui augmentoit ma confiance, c'étoit, que le monstre, qui le premier avoit demandé la mort du deuxième Saint Louis n'étoit plus à Paris; . . . mais les agens de ce tigre

insatiable y étoient restés pour voir et pour suivre les abominations, que leur scélérat de maître avoit ourdi, . . . il me semble le voir comme un autre Lucifer descendre au fond des abymes; il étoit jaloux d'occuper la première des places sur la terre, mais il doit à tous les titres être dans cette region infernale le premier des scélérats; car il n'existât jamais un monste ni dans la mer, ni sur la terre, qui ait causé d'aussi grands maux. . . Il fût cruel autant, que lâche, — prévaricateur, — ingrat, — parjure à ses sermens, — perfide, — sacrilege, — homicide; — il réunit tous les forfaits des tyrans les plus vils et les plus inhumains, — il trahit sa patrie, — son maître, — son Roi, — tous ceux, qu'il osoit nommer ses amis, l'honneur, — les loix et la foy; . . . il osât dénoncer sa vertueuse et trop infortunée épouse, qui ne comît jamais d'autre erreur, que celle de l'avoir cru digne d'elle*). . . Le Ciel en frappant un tel monstre, donne exemple à quiconque oseroit l'imiter, et un éternel affront attend au cercueil tous les destructeurs de la foi chrétienne. . .

Celui-ci étoit bien aisé à connoître le peu d'audace qu'il avoit acquise parmi les grands;

*) Voyez le discours de cet impie sur les principes de S. A. S. Madame la Duchesse d'Orleans, dans le Moniteur No. 328.

cette noble audace, qui distingue les forts, ne lui suffisoit pas pour cacher l'astuce, qui n'appartient qu'aux foibles, il rampoit devant cette foule inconstante et se trainoit dans l'obscurité, en voulant s'élever; . . . il vendoit aux faveurs plébéennes le nom, que lui seul déshonoroit; . . . il employoit les plus vils moyens, pour parvenir à détrôner son Roi; . . . enfin ce scélérat, ce monstre horrible eût trainé la moitié de sa vie dans la poussière, pour passer l'autre moitié sur un trône, qu'un seul de ses regards eût profané.

Mais pourquoi faire réviser des faits, qui n'auroient jamais dû exister, et dont le nom, le seul nom de ce tison d'enfer souille mon papier et ma plume? . . . mais puis-je le laisser dans l'oubli et le mépris, qu'il mérite, quand toutes les pertes et tous les malheurs, qu'il a causés, se présentent sans cesse à mon esprit? . . . je ne puis rétenir la colère, qui me presse, en y réfléchissant; . . . je prie le lecteur, de ne pas me blâmer, s'il trouve les termes, que j'emploie, un peu forts; ils se présentent à ma plume, sans les chercher, je ne m'en vante, ni ne m'en accuse; je dis simplement la chose telle, qu'elle est, et si mon imagination pouvoit me fournir des expressions plus abjectes, plus violentes et même plus terribles à entendre, je ne craindrois pas, quoique femme, de les employer; je le sais, le profond sentiment d'une injus-

tice, irrite un esprit fier et trop souvent le porte aux extrémités les plus inexcusables; mais dans cette occasion je ne crains rien: . . non, il n'est point d'expression dans aucune langue, que ne soit trop douce pour un tel monstre: . . . il est du siècle de fer et se trouve dans le dix-huitième pour fair périr malheureusement le plus vertueux, le plus juste, et le plus Saint de Rois de ce Royaume; il étoit digne sans doute d'être le chef de tout autre sujet . . . mais sa digne et respectable épouse, que l'intérêt de l'état fit descendre chez une nation, qui éblouissoit alors; le seul nom de François suffisoit pour être estimé par tout le monde; aujourd'hui il choque l'oreille; il suffit pour être repudié et les bons souffrent pour les méchans: . . . mais la vertueuse Compagne de Louis XVI, que lui même n'eut pas mieux choisie . . . puisqu'outre les graces, la jeunesse, la beauté, la sensibilité et toutes les grandes qualités de Marie Therese, Elle lui apportoit le premier des biens pour une monarchie, l'assurance d'une longue paix, dont son auguste Epoux connoissoit tout le prix; mais, dis-je, cette grande Princesse n'étoit pas François, et Elle a été de toutes les victimes, que l'on a fait chez cette nation cruelle, la plus malheureuse et la plus cruellement tourmentée.

Quels crimes avoit donc commis l'infortunée Reine de France pour être jugée chez

une nation étrangère et dénaturée? . . . que ne la rendoit-on à celle, que sa Majesté avoit quitté avec tant de peines? . . . comme avertie par des pressentimens sinistres, il ne fallut rien moins, que l'autorité de ses supérieurs pour la décider et la soumettre à se sacrifier pour ce, qui devoit faire le bonheur des deux états; . . . pourquoi ne la rendoit-on pas à son auguste famille, à sa patrie, qui l'auroit reçue à bras ouverts et avec tout le respect, qui Lui étoit dû? . . . et son respectable *Neveu*, qui d'accord avec ses sujets auroit donné la moitié de ses possessions pour délivrer son infortunée et trop malheureuse Tante. . . . je ne crains pas d'avancer ceci, mes témoins sont la conduite, la bonté du coeur, du caractère de Sa Majesté Impériale et l'attachement, que Lui portent tous ses fidels sujets; . . . avec de tels garants je ne puis me tromper; . . . mais ceux, qui ont jugé et condamné l'auguste Reine de France (jugé et condamné, grand Dieu! de quels termes je dois me servir) ont par-là donné une preuve convaincante, qu'ils veulent à quelque prix, que ce soit la perte du royaume et n'ont condamné et jugé, (puisqu'il faut, que je les emprunte, ces mots ridicules dont l'idée seule fait frémir d'horreur) ne l'ont fait, que parce qu'ils croyent ne l'être jamais eux-mêmes du Roi des Rois; c'est ainsi, que pensent les impies, les Athées et tous les scélérats, qui n'ont

ni foi ni loix, ni honneur, ni sentiment... mais qu'ils craignent, que le ciel dans sa colère ne les punisse dès cette vie et ne leur laisse un seul instant pour expier leurs crimes . . . he! que m'importe le sort, qu'ils attend? il n'est point de peines trop rigoureuses, ni trop longues pour eux: je ne désire pas leur damnation, ma religion me le défend et je sais, que Dieu est bon, mais qu'il est juste.

Cette pensée seule peut adoucir la douleur de ceux, qui aujourd'hui pleurent à la foi les malheurs et la perte de la première des femmes, oui de toutes les manières possibles et plus encore aujourd'hui, que dans le tems, où Sa Majesté jouissoit de tout le bonheur, auquel une mortelle peut aspirer; l'on ne pouvoit dans ce tems penser, ni parler de cette illustre Princesse sans respect, ni sans s'arrêter avec plaisir sur son sort, qui paroissoit heureux. Tant de vertus, de qualités louables, un caractère si bon, si bienfaisant, un mari, qu'Elle aimoit et dont Elle étoit adorée, une Cour, où Elle se plaisoit, et de laquelle Sa Majesté faisoit tous les délices, la jeunesse, la beauté, tant d'avantages réunis, ont donc été perdus par un seul ennemi. . . . La Reine le connoissoit, — Sa Majesté avoit trop d'esprit pour ne pas appercevoir les vues du scélérat; c'est sans doute ce, qui la portoit à s'en éloigner autant que possible; Sa Majesté:

eût pu, si Elle eût voulu, le faire chasser de la cour, et l'anéantir pour jamais: mais il étoit parent à son auguste Époux, et cela seul le Lui faisoit supporter avec patience, pour ne pas augmenter les inquiétudes du Roi; . . . et plus forte qu'Alexandre, puisqu'Elle étoit femme, Elle buvoit avec résignation la médecine, qu'on Lui avoit dite préparée pour l'empoisonner.

Oh Providence! sans doute il faut adorer les decrets; mais combien ils sont incompréhensibles? . . . Oui, dans ce tems l'on ne pouvoit sans être pénétré du plus profond respect parler, ni penser à Sa Majesté; . . . mais aujourd'hui c'est la plus haute vénération, qu'Elle inspire; je voudrois, s'il m'étoit possible, écrire à genoux chaque fois, que je parle d'Elle, ou de tout ce, qui concerne cette illustre Sainte.

En écrivant ma précédente brochure, mon projet étoit d'aller à Paris, de sauver la Reine, ou de mourir avec Elle: j'en avois le courage; ce n'eût été, qu'un moment plutôt, que j'aurois rendu mon ame à Dieu, j'aurois été auprès de Sa Majesté l'interprète de tous ceux, qui auroient désiré en faire autant . . . tous mes regrets d'aujourd'hui, puisque je n'ai pu avoir ce bonheur, sont de n'être pas homme, et de ne pas avoir mille bras de fer à offrir à Sa Majesté Impériale, pour venger la mort de la Reine de France . . . la force et le tems pourront me manquer, mais jamais la volonté, jamais le courage; . . . Cette assemblée

de forcenés peut le savoir et me connoître, peu m'importe; . . . je m'honore de leurs injures; . . . leur indulgence, que, dans ma première brochure, j'étois descendue jusqu'à demander, seroit aujourd'hui un outrage; . . . l'on doit rougir non seulement de plaire à ceux, que l'on méprise; mais leurs Suffrage est une injure. Hé pourquoi parler de tous ces scélérats, qui devoient être dès leur enfance destinés à l'oubli du trépas et faits pour ramper sous les pieds de ceux, qu'ils oppriment! . . . Ah! puis-je m'occuper d'autres choses, que de ce, qui cause ma mortelle affliction! . . . je dois donc, pour diminuer ma douleur, ou plutôt pour la nourrir de l'idée des vertus de la Sainte, que j'implore . . . je dois en parler à tous les cœurs sensibles, à la nature entière, qui Vous regrette aujourd'hui, Majesté Souveraine! . . . en perdant un royaume terrestre et rempli des désagrémens, Votre Majesté en acquit un universel et aujourd'hui du haut des Cieux, à qui la terre vous a restituée, assise à côté de l'Eternel Vous priez pour tous ceux, qui Vous sont restés fidels . . . Ha, combien Votre patrie doit sur-tout Vous intéresser par la part, qu'elle a prise aux malheurs de Votre Majesté, et la douleur, qu'elle éprouve en ce moment de votre perte . . . si quelque chose peut en adoucir l'amertume, ce n'est, qui l'idée et la certitude, où elle est,

que Vous êtes parfaitement heureuse
cette pensée seule me donne la force et le
courage de tracer ici les anecdotes les plus
remarquables du martyr, que l'on a fait
souffrir à Votre Majesté mais toute
la vie de cette vertueuse et aujourd'hui sainte
Reine de France a été aussi remarquable et
édifiante, que sa mort extraordinaire et in-
juste mais comme ma foible plume
attenueroit tout ce, qu'une plus éloquente
rendrât infiniment mieux, je me bornerai
donc à dire ce, dont je suis convaincue: Sa
Majesté n'a pas besoin d'être flattée; la plus
petite de ces actions est devenue grande par
son long et douloureux martyr. . . . Ha!
que n'ai-je été à même de toutes les recueil-
ler; he, que n'ai-je la plume de St.
Augustin, pour en faire un volume, qui seroit
après l'évangile le plus respectable et le plus
saint des écrits. . . . Mais la plume est d'un
foible secours; . . . ne perdons pas courage!
la pure vérité donne du coulant au stil le plus
médiocre, et se fait toujours lire, . . . j'en
vois la preuve par une petite brochure, que
j'ai mise au jour, il y a quelques semaines. . . .
L'accueil, qu'on y a fait, m'enhardit et me
donne toute la confiance, qu'on peut espérer,
en parlant de la première des mortelles . . .
je vais donc continuer, et commencer par tout
ce, dont j'ai été témoin. Dès le commencement
de la révolution, cette Auguste Princesse n'a

répondu aux avanies, aux outrages et aux injures, qu' on Lui a faites souffrir, que par des bienfaits . . . la bonté et la douceur, qui Lui étoient si naturelles.

Sa Majesté plaignoit le peuple (comme je l'ai dit dans ma première brochure) au moment même, où Elle en recevoit des outrages et des humiliations, auxquelles une Princesse ne doit jamais s'attendre.

La nuit, l'exécrable nuit du 5. au 6. Octobre 1789, quels tourmens cette Reine infortunée ne souffrit. Elle pas, et qui plus qu'Elle eût montré un courage plus héroïque et plus constant, quand au point du jour les assassins se précipitèrent dans son appartement . . . Sa Majesté se réfugiat auprès de son auguste Epoux, en emportant avec Elle son fils, seul trésor d'une mère; ses fideles gardes tous massacrés, sans se défendre, l'un tombe, un autre prend sa place: le tems, qu'on emploie à les immoler, suffit à un troisième, pour faire sauver la Reine; la sang coule par tout; des cris, des lamentables cris se font entendre de toutes parts; le peuple demande la Reine, sa Majesté s'entend nommer (c'est ici, où l'on reconnoit le courage de Marie Therese); Elle se présente à une fenêtre; Elle voit, que des milliers de fusils sont dirigés sur Elle; l'on donne ordre de faire feu; Elle l'entend, mais inébranlable et forte de son innocence, Elle ne récule point; au contraire Sa Majesté s'ap-

proche avec cet air de dignité naturelle aux grandes ames; Elle regarde ses assassins; sa fermeté et son courage déconcerte les criminels.

Oh prodigieux effet de la Majesté Royale et d'un grand caractère! — un rayon de justice éclaire un moment les François, et mille cris de Vive la Reine! retentissent dans l'air et donnent l'effroi aux conjures; ceux-ci se hâtent de rétablir la tranquillité et de conduire le Roi à Paris, pour l'y tenir prisonnier; la Reine fut suppliée de dire à la justice ce qui s'étoit passé; Elle eût pu faire périr un de ses plus cruels ennemis: mais la grandeur d'ame, naturelle aux personnes bien nées et l'éducation fondée sur la piété, que Sa Majesté avoit reçue, lui fit répondre: *j'ai tout vu, tout su, et tout oublié.*

Elle expose sa propre personne plutôt que d'accuser un homme, dans le coeur du quel Sa Majesté ne peut lire; et par-là seul Elle excuse ses intentions, s'abandonnant Elle-même plutôt, que de s'exposer à juger fausement . . . , généreux dévouement! le ciel peut Vous inspirer, le ciel seul peut vous récompenser des sentimens si nobles et si louables — quelle autre, que l'illustre, la magnanime Reine de France eut pu avoir des précédés si grands et si distingués. — Je défie le plus lâche détracteur de ses vertus de citer une seule occasion, où la Reine ait accusé un des

ses ennemis , et où Elle n'ait pas été souverainement juste *).

Sa Majesté étoit ennemie de la médisance, et de la calomnie; le sarcasme, l'épigramme si accueillis par les François, ne l'étoient jamais par Elle — juste par principe Elle repoussoit ses malignes saillies même, quand on les lâchoit contre des personnes, que Sa Majesté n'aimoit pas. . . . Un jour un bel esprit, en parlant du Duc d'Orleans, se permit de dire: qu'on ne le voyoit plus à la Cour, que les dimanches, depuis qu'il étoit en boutique **); croyant par-là faire sa cour à la Reine, bien convaincu que Sa Majesté ne pouvoit, ni ne devoit l'aimer (mais n'importe, Elle le croyoit parent à son auguste Époux) Laissons, dit-Elle, mon Cousin, si l'on n'a point de bien à en dire, que l'on cache au moins ses défauts. . . . Les absens auprès d'Elle n'avoient jamais tort . . . et pour prix de toutes ses bontés depuis la révolution chaque instant de sa vie, qui n'est plus qu'une agonie déchirante a été marqué, par des nouveaux outrages; chaque jour a fait au coeur de la Reine des nouvelles blessures.

*) L'on a vu dans l'avertissement ce qui m'a porté à écrire ceci.

**) C'étoit dans le tems, que le Duc d'Orleans faisoit du palais royal des magazins de toutes sortes de marchandises.

J'ai parlé de la nuit du 5. au 6. Octobre; mais de combien encore les horreurs du jour, où Leurs Majestés se retiroient à Montmédi, surpassèrent de beaucoup celles, que cette noui couvrit de son ombre scélérate

On attegnit à Varennes le Roi, la Reine, le Dauphin, Madame, et Madame Elisabeth; l'enfer voulût, qu'un Monstre qui n'avoit jamais senti la nature, qui n'étoit sans doute ni fils, ni père, ni époux ni homme étranger à toutes les vertus, insensible à tous les malheurs et assez audacieux pour oser porter la main sur son Roi. Sa Majesté eût pu franchir ce foible obstacle; des braves Soldats n'attendoient que son ordre pour écarter les Scélérats Oh sensibilité du père le plus tendre; il falloit repandre du sang . . . et il en coutoit moins au Roi et à la Reine, de s'exposer à mille morts, que de hasarder la vie d'un de leur sujets; . . . la Reine eût pu d'un seul mot décider le Roi; mais trop généreuse Elle partageoit sa noble confiance.

Une troupe de satellites fait reprendre à la famille royale le chemin de Paris et Lui fait éprouver sur la route des outrages, qu'il m'est impossible d'écrire (Les larmes, que l'idée seule me fait répandre, me suffoquent et m'arrêtent.) On la fait marcher à pas lents d'horreur en horreur et de périls en périls; mais le martyre les plus cruel et de tous les momens c'étoit de voir trois gardes

du corps attachés en dehors de la voiture exposés toute la journée à un soleil brulant et et au brouhahas fait par la cohorte, qui le suivoit; quand la Reine ne succombât pas sous le poid des maux, qu'Elle éprouvât en cet exécrationnel et à jamais malheureux jour, l'on peut dire avec raison, que Sa Majesté avoit des forces au dessus de son sexe et vraiment surnaturelles. . . . Sur - tout en arrivant à Paris. . . . le tout de la menace, un accueil funebre, des fers ou des échaffands pour les fidels sujets, qui avoient suivis Leurs Majestés; voilà ce qu'Elles trouvèrent en descendant aux Thuilleries.

Et le 28. Fevrier 1791 une soldatesque brutale enivrée, vint jusque dans le sanctuaire de la Majesté Royale, insulter et outrager Leurs Majestés, — maltraiter leurs plus fidels sujets, sans y trouver la mort, à la quelle son audace barbare l'exposoit; tous ses crimes tolerés et encouragés par l'impunité en entrenoient chaque jour mille autres.

Le 20. Juin 1792 une armée de scélérats assiégent les Thuilleries, enfoncent les grilles et montent aux appartemens; le Roi et la Reine font ouvrir les portes; une foule de brigands inonde le palais des Rois, on ne parle, que de mort, de sacrifice; — on fait courber la tête auguste du Roi sous l'infame bonnet de la violence et de l'anarchie; — la Reine ne le quitte point, — Elle est l'ange consolateur

de son auguste Époux ; — sa fermeté et son courage le soutiennent.

Mais le jour à jamais odieux à toute la nature ; ce jour affreux, ce 10. d'Août ; (c'est ici, où le Roi a eu besoin de toute sa force, des secours de sa tendre et fidelle Compagne) — On les avertit d'avance, que c'est le jour choisi pour consommer tous les sorfaits. Les Suisses restés purs et incorruptibles au milieu des plus grandes séductions, jurent de défendre et de mourir pour leur maître. je n'étois point à Paris dans ce jour d'horreur ; mais je soutiens, que Leurs Majestés ont défendu la plus légère aggression et qu'Elles ont ordonné de ne repousser la force par la force, qu'à la dernière des extrémités. oui, j'en suis sûre ; mes témoins sont leurs actions précédentes et je puis dire la conduite de toute leur vie.

Si à Varenne le Roi et la Reine eussent voulu sacrifier un seul homme, un monstre ; Elles pouvoient par ce moyen se soustraire au reste de cette horde abominable ; et l'on veut, qu'après ce trait de bonté, — de patience, d'humanité et de résignation Elle, ayant contribué au massacre de ce jour à jamais effroyable et en horreur à tout le genre humain ; comment peut-on s'arrêter à cette idée, puisqu'en se réfugiant à l'Assemblée, le Roi fit donner ordre aux Suisse de ne pas tirer ; — il se livrât sans défense à ses bour-

reaux; — les brigands massacrent inhumainement tous ceux, qu'ils rencontrent, égorgent sans pitié les Suisses, qui soumis aux volontés de leur Maître ne se défendent point

Pendant cette Scène horrible le tocsin, le canon, les cris plaintifs des victimes et les hurlemens des forcenés déchiroient les oreilles du Roi et de la Reine, et rétenissoient jusqu'au fond de leurs coeurs.

Ses augustes Victimes, cent fois plus à plaindre, que celles, qui avoient perdu la vie par leur obéissance et leur soumission aux ordres de leur Roi; ce couple si digne d'être heureux et pourtant si malheureux restât ainsi captif pendant trois grandes journées au sein de cette Asssemblée audacieuse, au bout des quelles on les traîne dans les cachots du temple; ces augustes infortunés sont conduits jusqu'aux portes de leur prison par des imprécations, qui souilleroient mon papier et ma plume.

Ah! que cette distance de la place Louis XV. jusqu'au temple dût leur paroître longue et pénible et leur faire trouver leurs cachots moins affreux, puisqu'ils étoient débarrassés de cette horde infernale, et qu'ils pouvoient se presser les uns les autres, s'embrasser, soulager leurs douleurs, en se les communiquant.

Ah! si me larmes coulent en abondance, en écrivant votre douloureux martyr, Reine auguste et vénérable! combien l'amertûme de

celles, que vous avez répandues dans ces affreux cachots, a-t-elle dû changer les traits augustes de Votre Majesté! qui naguères étoient si éclatans..... pendant l'espace de quatre ans le pain, dont Vous Vous êtes nourrie, en a été détrampé.... et le lit, le misérable lit, dans lequel Votre Majesté a couchée, en a été arrosée chaque nuit. ha! que n'ai-je été à même de les recueillir, de les adoucir par mes respects et mon amour et mourir mille fois, avant de m'en séparer..... Oui les chagrins rongeurs gravent sur les visages, où ils s'attachent d'ineffaçables marques, plus hideuses, que les rides de la vieillesse et que les difformités de la laideur: les peines, les outrages et sur-tout, quand c'est l'ingratitude, qui en est la source, abattent les forces, changent les traits, mais ne sauroient atteindre jusqu'au courage et l'espérance des ames justes..... quelle autre, que la Reine de France eût soutenue avec une égale constance tant de malheurs aussi inattendus, que peu mérités, des outrages, dont la dernière des femmes se fut trouvée humiliée..... Sa Majesté fut plus sensible aux malheurs des autres, qu'aux Siens; Elle ne succomba jamais aux approches des maux, qui ne regardoient qu'Elle-même;..... mais combien de mille fois sans sensibilité pour les peines des autres a-t-elle été mise à l'épreuve?... L'obscurité et l'horreur des pri-

sons ne suffisoit pas à la barbare férocité des despots; l'on traîne Sa Majesté à la fenêtre comme au supplice; on la force à regarder Oh juste ciel! quel affreux spectacle? c'est la tête de la Princesse de Lamballe, — les forces Lui manquent; — Elle succombe: — on la rappelle à la vie et c'est pour la faire mourir de nouveau; — on lui annonce, que des milliers de victimes sont égorgés dans les prisons, que l'Évêque demandé Malvoisier, le Duc de Brissac ont été assassinés; — à ces mots Sa Majesté succombe encore..... Sa religion seule la ressuscite et Lui fait supporter le supplice de la vie.... le tourment des charbons ardents n'étoit rien en comparaison de l'agonie de cette Reine infortunée.... Pardonnez, Lecteurs! si ma plume trop peu énergique ne rend que foiblement ce, que mon coeur et mon ame sent très-vivement; Les malheurs et le martyre de la Reine, de la Sainte, dont je parle, sont sensibles et touchans par eux-mêmes; des phrases inutiles les atténueront.

O bizarre destin! tant des maux se présentent en foule à mon imagination, et les forces et le courage me manquent; les plus sensibles et les plus douloureux me restent encore à crayonner, et l'idée seule m'épouvante et m'abat.....

Grand Dieu! comment cette Reine illustre, a-t-Elle pu en supporter le poids, puisqu'une

autre femme frémit , en les traçant sans doute beaucoup au dessous de toutes les manières, comme la Reine de France étoit en toute la plus grande, la plus forte et la première de toutes, celle-ci est la plus foible et la dernière.... mais pourtant il y a une grande différence entre la réalité, ou l'idée des malheurs;.... je dois donc rougir de ma foiblesse et m'armer de courage pour continuer.

Helas! voici une des peines les plus cruelles pour le coeur de la Reine: on la sépare de son auguste Époux:.... Elle l'apercevra encore, mais pour le voir conduire de supplice en supplice..... non, ma douleur et mon indignation ne me permettent pas de rendre ici toutes les tyrannies et la ferocité, que l'on à exercées contre cette auguste Princesse.

He! à quoi me serviroit de révéler tant d'horreur?..... pour donner exemple aux autres nations?..... non! il n'y en eut et n'en aura jamais d'aussi barbare;..... les supplices, que l'on a fait éprouver à la Famille royale sera la honte éternelle de la France et servira à jamais d'exemple aux nations futures;..... elles apprendront des François, que l'on tombe des erreurs aux fautes, des fautes aux crimes et d'abyme en abyme.... Déjà aujourd'hui toutes les Puissances les poursuivent, et la justice éternelle les attend;..... leur Secte est trop grossière et absurde, pour se propager plus loins..... comment

pourroit-on croire à ce, qu'ils disent et à leur justice, puisqu'eux-mêmes nient la justice divine? Mais laissons-les pour ce, qu'ils sont et revenons à celle, qui fera à jamais la honte, le déshonneur de cette nation cruelle, et l'éloge et la gloire de notre sexe.

Son auguste Époux est jugé comme un criminel; on lui permet de le voir la veille de sa mort; jour, qui doit finir tous les supplices du Roi et redoubler ceux de la Reine. — Ils s'embrassent; — ils se pressent les uns les autres; — ce père malheureux, — cette épouse infortuné, cette soeur, dont les vertus font aujourd'hui tous ces crimes — ce foible enfant, qui né pour le sceptre n'a encore eu, pour breuvage que des larmes et des fers pour trochets, déjà assez grand et raisonnable pour sentir la perte qu'il va faire et pour partager les douleurs de sa tendre mère, sur les levres de laquelle il ne trouvera plus désormais ces doux sourires — et cette jeune Princesse, qui sait que pour la dernière fois, elle presse, elle voit celui, à qui elle doit le jour. ...

Ha! quel est leur tourment à tous d'embrasser, de serrer dans leurs bras et pour la dernière fois l'objet de toute leur affection? la porte s'ouvre; on vient l'arracher de leurs mains — il faut se séparer — oui et pour jamais.

Oh! juste ciel! le moins malheureux de tous

est celui, que vous allez recevoir dans votre sein, le plus cruel de ses tourmens, puisqu'il ne doit plus voir ce, à quoi il étoit attaché sur la terre, est de se voir forcé d'y passer encore une nuit, de ne pouvoir se dérober lui-même à tous ses assassins pour se réunir un instant plutôt à celui, qu'il n'a cessé d'adorer pendant qu'il étoit dans ce monde pervers. —

He! vous, grande et généreuse Princesse! Votre Majesté savoit, qu'un pareil sort l'attendoit; oui, puisque le glaive meurtrier n'avoit pas respecté la tête de Votre Auguste Epoux, dont vous connoissiez l'innocence, comme la votre même; Votre Majesté, dis-je, s'attendoit à mourir ainsi, et si sa piété et sa religion ne l'eurent retenue, elle eût épargné à ses bourreaux de tremper encore une fois leurs mains dans le sang de l'innocence; oui, le courage, que Sa Majesté a manifesté jusqu'au dernier moment de sa vie est une preuve convaincante, qu'Elle eût eu celui de s'arracher Elle-même à tous les cruels supplices, qu'on Lui a fait éprouver....[mais soumise aux ordres de la religion Elle savoit, qu'elle est la première législation du monde, le lien le plus fort, qui nous retient à la vie, la consolation des coeurs purs et des ames droites Sa Majesté ne cessât jamais de la protéger, de la défendre et de la respecter; — je ne dis rien de trop, et si je suis dementie,

ce ne sera, que par des détracteurs atroces, qui ne jugent les autres, que parcequ'ils ont eux-mêmes la fausseté et l'hipocrisie; Sa Majesté ne connût jamais ces vices abominables et si pernicieux pour la Société. Elle aimoit Dieu pour lui-même; sa piété étoit sans affectation; — sa grandeur sans effort. et la fermeté de son caractère sans ostentation; — Elle faisoit le bien pour le bien et en secret, parceque son coeur naturellement bon l'y portoit.

Qu'on ne dise donc pas, que Sa Majesté ignoroit les suites des dangers, auxquels Elle étoit exposée! — Elle en étoit convaincue dès le moment fatal, qui la séparât pour jamais de son auguste Epoux: dès cet instant horrible sa douloureuse agonie s'accrût de moitié, et si mille fois Elle n'a pas succombée — c'est son espérance en Dieu et en Dieu seul, ses vertus, l'éducation fondée sur la piété, qu'Elle avoit reçue, qui Lui ont aidés à supporter le poids de ses douleurs et l'ont soutenue jusqu'à son son heure suprême.

Je me tairai sur le jugemens en dernier ressort? que l'on a porté contre l'infortunée Reine de France; le silence que je garderai sur cette étonnante catastrophe sera mille fois plus éloquent, que tout, ce que je pourrois en dire. — Les cruautés, que je viens de tracer, qui ne sont point exagérées, au contraire leur jugement inique, leurs accusa-

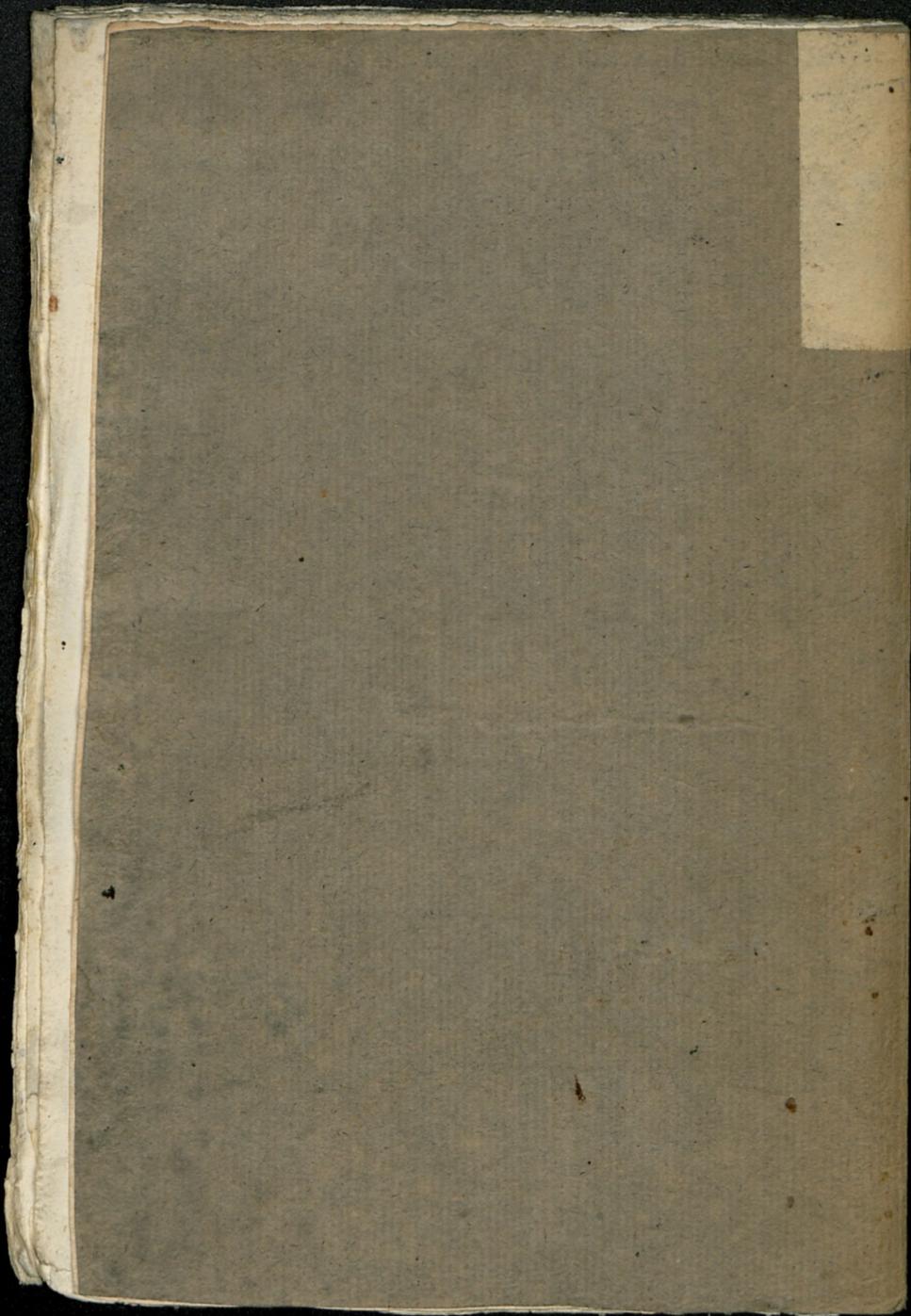
tions aussi absurdes, qu'in vraisemblables, incroyables, dépourvues de probabilité et indécentes, prouvent à la fois la noirceur de leur calomnies, l'atrocité de leur jugement et l'innocence de Celle, qui aujourd'hui n'a besoin de rien; . . . Elle est à côté de l'Eternel, qui La soutint ici bas et qui maintenant Lui tient lieu de tout dans le ciel,

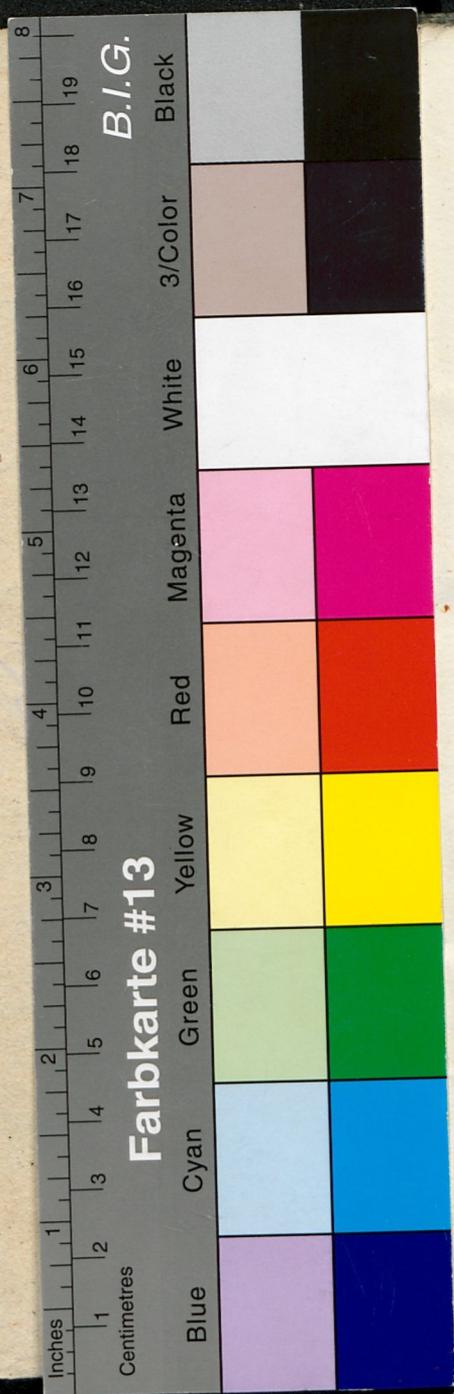


No 3104

X 222503

—F





DIFFÉRENTES
A N E C D Ô T E S
SUR
LE MARTYRE
DE
M A R I E A N T O I N E T T E
D'AUTRICHE,
INFORTUNÉE
REINE DE FRANCE
ET
DE NAVARRE.

V I E N N E,
C H E Z I G N A C E A L B E R T I.
M D C C X C I V.

